

N°22 - octobre 2021

Cérémonies du 11 novembre

Sauf contre ordre de dernière minute de l'autorité préfectorale, la commémoration du 11 novembre pourra se dérouler cette année sans restriction de participants. Seuls le port du masque et le respect des distances seront exigés. Les cérémonies se tiendront à 11h30 aux monuments aux Morts de chacune des quatre communes historiques.

Lancement du site internet

Le site internet municipal sera mis en ligne à partir de ce vendredi 29 octobre à l'adresse <https://rives-dervoises.fr>. Toutes les visiteuses et tous les visiteurs seront invités à faire connaître auprès de Daniel MONNIER les erreurs qui seront à corriger durant cette phase de lancement : monnierd@laposte.net ou 06 15 49 39 04.

Le programme cinéma

Les prochaines séances auront lieu à la salle des fêtes de Puellemontier.

- ✓ Mardi 2 novembre, séances tout public :
17h15 « Eiffel » Biopic sur Gustave Eiffel
20h « Mourir peut attendre » James Bond
 - ✓ Mercredi 3 novembre, séances enfants :
15h « La famille Adams 2 » Comédie animation
17h15 « Mush-Mush et le petit monde de la forêt » Dessin animé pour les plus jeunes
 - ✓ Mercredi 3 novembre, séance art et essai :
20h « Drive my car » romance en version originale sous-titrée
- Plus d'informations dans le programme à prendre dans les mairies.

Appels à volontaires

→ Pour une aide aux devoirs

Le CCAS de Rives Dervoises projette de mettre en place un service bénévole d'aide aux devoirs pour les élèves de la commune. Les personnes volontaires pour participer sont invitées à se faire connaître en Mairie de Rives Dervoises.

→ Pour des comités participatifs

Avec l'assouplissement des règles sanitaires dû au recul de la pandémie de Covid-19 les comités participatifs commencent leur activité pour certains et la reprennent pour d'autres. Des places restent à prendre par des habitants dans les comités suivants :

- Services publics, services au public 3 places
- Communication, participation 2 places.
- Forêt, biodiversité, agriculture 1 place.
- Vie associative, embellissement, patrimoine bâti, tourisme 1 place.

Les personnes intéressées s'inscrivent en Mairie de Rives Dervoises.

Contacts : rivesdervoises52@orange.fr ou au 03 25 04 62 36.

Chemin de la Neuville

La remise en état du Chemin de la Neuville à Puellemontier et son aménagement pour la circulation du bus scolaire impliquent que la circulation y sera interdite aux véhicules lourds à partir de 3,5 tonnes, exceptés les engins agricoles des seuls riverains.

Boulangerie de Longeville

Les locaux de l'ancienne boulangerie de Longeville-sur-la-Laines restent à vendre au prix négociable de 47 500 €. S'adresser à Didier MAITREHENRY à dmaitrehenry@aol.com ou au 06 83 86 91 07.

Inscriptions aux affouages 2021/2022

Les inscriptions à la saison d'affouage 2021/2022 dans les forêts communales de Rives Dervoises est ouverte dès maintenant dans les mairies et jusqu'au lundi 22 novembre inclus. La demande d'inscription doit comprendre : adresse de domicile, numéro de téléphone et forêt souhaitée pour l'affouage. Cette année, les parts seront en forêt de Droyes avec paiement de la taxe au cubage après la coupe et en forêt de Louze avec paiement à la part de 10 stères à 40 €. Comme l'an passé des lots de nettoyage seront disponibles sur Longeville. Petit rappel : une seule part est attribuée à une personne inscrite. Une même personne peut en inscrire plusieurs jusqu'à un total de cinq, toutes habitantes de la commune.

A noter dans les agendas : les réunions de tirage au sort des parts d'affouages se feront à 18h30 le jeudi 2 décembre à la salle des fêtes de Droyes pour les parts en forêt de Droyes et le vendredi 3 décembre à la salle des fêtes de Longeville pour les parts à Louze et Longeville.

Le sens des responsabilités

L'équipe municipale déplore que quelques règles de circulation ne soient pas respectées. Deux exemples :

→ Le sens interdit depuis La Vacherie jusqu'à la rue de la Gare à Longeville-sur-la Laines. Ceci entraîne des difficultés de circulation pour les riverains.

→ L'interdiction de circulation aux véhicules et engins de 3,5 tonnes sur la route des Granges à Droyes. Ceci provoque fatalement une dégradation rapide de la route dont le coût de la réfection revient ainsi trop fréquemment et est supporté par l'ensemble des contribuables.

Il est donc rappelé que le respect de ces restrictions de circulation est important, et que seuls les riverains ne pouvant pas accéder à leurs propriétés ou parcelles d'exploitation par une autre voie sont autorisés. En cas de récidive constatée, l'équipe municipale envisagera de solliciter la gendarmerie pour des contrôles.

Appel à participer aux projets de jeux d'extérieur

Les villages de Longeville-sur-la-Laines et Louze ne sont pas équipés en jeux d'extérieur pour les jeunes enfants. C'est pourquoi l'équipe municipale invite des parents et habitants à venir participer à deux réunions publiques pour discuter d'un projet d'aménagement dans chaque village : le samedi 13 novembre à la salle des fêtes de Louze à partir de 10h et le samedi 27 novembre à la salle des fêtes de Longeville à 10h.

Calendrier de chasse au carré de l'Empereur

Pour prévenir les promeneurs à pied et en vélo aux abords du carré de l'Empereur en forêt de Droyes, la société de chasse informe que les jours de battue au grand gibier durant cette saison 2021/2022 seront les dimanches 31 octobre, 28 novembre, 12 décembre, 23 janvier et 20 février.

Des chevaux ardennais pour le ramassage des déchets

A partir du 1^{er} janvier 2022, le ramassage des sacs jaunes et bleus sera réalisé par un véhicule hippomobile selon les termes du nouveau marché passé par la communauté d'agglomération (hors hameaux et écarts). Notre commune participera ainsi à la démarche vers le « zéro carbone » et chacun pourra profiter de ce « petit parfum d'antan retrouvé. »

Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal se tiendra le jeudi 4 novembre à partir de 20h à la salle des fêtes de Droyes. Le nombre de présence du public sera libre, avec port du masque et respect des distances.